Édouard Geffray, né le 2 octobre 1978 à Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), est un haut fonctionnaire et homme politique français. Il est ministre de l'Éducation nationale depuis le 12 octobre 2025 dans le gouvernement Lecornu II.
Il est né le 2 octobre 1978 à Épinay-sur-Seine, il est marié et père de cinq enfants, qui sont, ou ont été, scolarisés « aussi bien dans le public que dans le privé ». Après des études au lycée Fénelon à Paris, il poursuit ses études supérieures à l'université Paris-Sorbonne où il obtient une maîtrise d'histoire économique, ainsi qu'à l'Institut d'études politiques de Paris. Admis à l'École nationale d'administration (ENA), au sein de la promotion Romain-Gary (2003-2005).
Nommé ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement Lecornu II le 12 octobre 2025, il est le septième ministre de l'Éducation nationale depuis 2022, après avoir servi cinq de ses prédécesseurs en tant que DGESCO. Sa nomination est accueillie fraîchement par les syndicats d'enseignants, son profil étant rattaché à la période de Jean-Michel Blanquer (2017-2022) et, selon Sylvie Lecherbonnier et Éléa Pommiers dans Le Monde, au manque de dialogue social qu'il a incarné. Plusieurs médias mettent en avant son « profil technique » dans un contexte de forte instabilité à l'Éducation nationale. Quelques jours après sa prise de fonction, il annonce la suppression de 4 000 postes dans l'Éducation nationale pour 2026. Face aux critiques des syndicats qui dénoncent un « abandon », Édouard Geffray évoque « l'effondrement démographique » et précise que ces suppressions s'accompagnent de créations de postes de stagiaires dans le cadre de la réforme du CAPES. Dans les semaines qui suivent, les observateurs notent sa maîtrise des dossiers et sa connaissance de l'institution, malgré une incertitude quant à sa vision des politiques éducatives. En janvier 2026, il met en place une politique de soutien aux collèges en difficulté, en concentrant des moyens sur les 800 collèges où 40 % des élèves ont moins de 8⁄20 de moyenne au brevet. Dans un souci de « relever le niveau des élèves » au collège et au lycée, il annonce également la création, en 2027, d'un « concours général des collèges » et fait paraître une circulaire renforçant la prise en compte de l'orthographe et de la grammaire pour l'obtention du brevet et du baccalauréat. Selon Mediapart, lors de l'examen de la proposition de loi dite « Bétharram », dont il soutient l'esprit global, il fait partie de ceux qui souhaitent amoindrir la portée de la création d'un fonds d'indemnisation pour les victimes concernées par la prescription des faits et contribue à faire retirer la mention de la responsabilité de l'État, mis en cause à de nombreuses reprises pour son inertie présumée.

source:https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89douard_Geffray